RAPPORT DE L'ATELIER SUR LES NICHES DE CROISSANCE

29 Février 2012

L'atelier N°3 sur les Niches de croissance a été présidé par Monsieur André FOTSO, Président du GICAM. Les travaux étaient rapportés par Mme Françoise FONING, Présidente du GFAC. Monsieur Jean Claude MEDOU, Coordonnateur du Secrétariat technique de suivi de la stratégie de développement du secteur rural au MINEPAT a officié en tant que personne ressource.

Les travaux ont débuté dans la matinée par un exposé du Président de séance. Celui-ci a tour à tour abordé les enjeux liés aux niches de croissance, les méthodes d'identification et les stratégies de promotion. Dans son propos introductif, Monsieur André FOTSO a rappelé l'importance des défis que le Cameroun doit relever dans la perspective de la modernisation de son tissu économique et de l'amélioration du bien-être des populations. En matière de croissance, il a observé que malgré les marges de manœuvres libérées depuis l'atteinte du point d'achèvement, le pays peine à dépasser une croissance de 3%. S'agissant de l'emploi, il est urgent d'améliorer les conditions d'activité de 70,6% de personnes actives actuellement en situation de sous emploi et absorber 100 000 à 150 000 nouveaux demandeurs qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi.

Face à ces défis, nous devons miser à fond sur les niches de croissance. Il s'agit des secteurs, des filières ou encore des espaces géographiques dans lesquels le pays bénéficie d'avantages compétitifs et où des gains de productibilité et des effets d'entrainement importants peuvent être obtenus à court et à moyen terme grâce à des actions d'accompagnement et des mesures incitatives cohérentes et soutenues.

Abordant de façon spécifique les enjeux liés à la promotion des niches de croissance, il est ressorti la nécessité de s'engager à gagner un point de croissance chaque année à partir de 2013 pour espérer parvenir à un taux de croissance à deux chiffres à l'horizon 2020. Cet engagement volontariste exige une création supplémentaire de richesses de l'ordre de 2 200 milliards de F CFA en moyenne par an sur cette période dans le secteur non pétrolier de notre économie[1].

L'identification des niches de croissance a été la troisième articulation de la présentation du Président du GICAM. En combinant trois types d'approches à savoir le recours aux effets d'entrainement, la mise en évidence des filières porteuses et l'examen des cadres de référence, il est ressorti que les activités de 1ère et de 2ème transformation du bois, la construction (BTP), les activités des restaurants/hôtels, les industries et particulièrement les agro-industries ainsi que l'agriculture industrielle apparaissent comme branches ayant actuellement les effets d'entraînement les plus forts.

[1] Cette estimation s'appuie sur les tendances actuelles de l'évolution du PIB pétrolier (+0,3% en moyenne de 2016 à 2020 selon le DSCE), le profil de l'évolution du déflateur du PIB (source DSCE), les estimations de croissance 2012 et 2013 du MINEPAT (Cameroon Economic Aoutlook N°5) et en tablant sur une croissance moyenne de 8,3% de 2014 à 2020.

Toujours suivant cette approche, les grands projets d'infrastructures occupent une place centrale.

En s'intéressant aux filières et en retenant comme principale caractéristique d'une filière porteuse, la capacité de fleurir de manière indépendante, pourvu que les autorités publiques fournissent les appuis nécessaires, la sélection de telles filières s'est basée sur des critères telles que la dotation en ressources naturelles, la disponibilité des facteurs de la production, l'existence des débouchés.

C'est ainsi que dans le Secteur Primaire, il a été identifié les filières telles que la filière coton, l'Huile de palme, la filière banane, les filières du cacao et du café, la filière du thé, la filière hévéicole, la filière avicole et les filières des céréales, tubercules et légumineuses. A côté de ces filières, l'orateur a évoqué la pêche, l'élevage et les mines.

Dans le secteur Secondaire, l'Agro-Industrie et l'industrie Chimique ont été mis en avant. Dans le secteur Tertiaire, ce sont le tourisme, les technologies de l'information et de la communication ainsi que le secteur Immobilier.

Après cette évocation des niches de croissance, l'articulation suivante de l'exposé a porté sur la promotion des niches de croissance. De prime abord, il est ressorti des facteurs fondamentaux tels que la stabilité macroéconomique, la bonne gouvernance des institutions publiques et privées, l'existence des infrastructures appropriées et adéquates et la disponibilité des ressources humaines en bonne santé et qui possèdent l'éducation et les qualifications requises.

Pour jouer son rôle catalytique, l'Etat devrait œuvrer de façon résolue à la promotion des pôles de croissance et des zones économiques intégrées, à la promotion du partenariat public/privé, au lancement d'un ambitieux programme de mise à niveau des entreprises et à la mise en place d'un accompagnement ciblé

De son côté, le secteur privé devrait faire des efforts dans le sens de l'amélioration de la Gouvernance d'entreprise et d'une meilleure organisation pour saisir toutes les opportunités. En matière d'emploi, les entreprises et leurs organisations ont ainsi un rôle central à jouer dans l'identification des qualifications dont l'économie a besoin et conséquemment dans la conception et l'exécution des formations appropriées.

En conclusion, Monsieur André FOTSO a indiqué que les nuages qui pèsent sur l'environnement économique international ne devraient pas nous faire perdre notre optimisme quant à nos capacités à faire du Cameroun un pays émergent dans un horizon prévisible. Mais, ce challenge ne deviendra réalité que si l'entreprise, moteur de la croissance et garant de la cohésion sociale retrouve sa place au cœur du dispositif pour tirer pleinement parti de notre potentiel et développer notre pays.

Cet exposé a été suivi par des échanges entre participants et à l'adoption d'une méthodologie pour les travaux de l'après midi.

Ceux-ci ont été ouverts par un exposé de Monsieur YAOUBA ABDOULAYE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, exposé portant sur les Agropoles.

Un agropole est un ensemble d'entreprises circonscrites dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation et de commercialisation d'un produit animal, végétal, halieutique ou forestier donné. Dans sa présentation, Monsieur le Ministre a abordé entre autres : les objectifs, les acteurs et leurs rôles, l'état d'avancement, les contraintes, les perspectives et les attentes du gouvernement

A la suite de cette présentation, les participants sont passés à l'adoption des recommandations. Il s'est agi :

- En premier lieu d'identifier les niches de croissances sectorielles considérées comme prioritaires, proposer des mesures générales par secteur et des mesures spécifiques par filière
- En deuxième lieu d'identifier Les niches de croissance transversales, et proposer des mesures spécifiques ;
- En dernier lieu d'identifier les autres mesures générales d'accompagnement

Les résultats de cet exercice sont les suivants :

NICHES SECTORIELLES
SECTEUR PRIMAIRE
MESURES COMMUNES AUX NICHES DU SECTEUR

- ⇨ Promotion des agropoles (voir présentation du MINDEL/MINEPAT)
- ⇨ Facilitation et sécurisation de l'accès à la terre
- ⇨ Aménagement des zones agricoles (responsabilisation du secteur privé dans la mise en valeur des terres / implication du MATGENIE, création d'une mission d'aménagement des zones
- ⇨ Développement des infrastructures socio communautaires (conservation, commercialisation, …)
- ⇨ Facilitation de l'accès aux intrants – semences, engrais, produits phytosanitaires - (subventionnement en bout de chaîne pour éviter la déperdition)
- ⇨ Réforme du CENEEMA et impliquer les écoles d'ingénieurs spécialisées pour impulser la mécanisation et l'irrigation agricoles
- ⇨ Encadrement technique des acteurs à travers la promotion des centres de formation et de l'auto-emploi (pôles de croissance, clusters, filières de croissance, …)
- ⇨ Facilitation de l'accès au crédit (le secteur privé doit s'approprier cette problématique et agir en synergie avec l'Etat pour partager les risques)
- ⇨ Promotion des moyennes et grandes exploitations
- ⇨ Etablissement d'une cartographie des terres arables (accélérer le programme logé au MINDAF) en tenant compte des ressources du sous-sol
- ⇨ Mise en place d'un mécanisme de garantie des prix
- ⇨ Promotion et marketing à l'extérieur des productions d'exportations

FILIERES PORTEUSES ET mesures SPECIFIQUES dans le secteur primaire
Agriculture

- ⇨ Filière Maïs
  - Combler le déficit de 300 000 tonnes
  - Promouvoir la production locale de semences améliorées en impliquant le secteur privé
  - Mise à disposition de 60 000 hectares
- ⇨ Filière riz
- ⇨ Filière manioc
- ⇨ Coton
  - Effort d'investissement dans la mise en place de filatures industrielles avec une subvention conséquente de l'Etat
  - Mise à niveau de la CICAM
- ⇨ Bois
  - Promotion de la 2ème et 3ème transformation
- ⇨ Filière café et cacao
  - Réhabilitation de l'UCCAO
  - Rajeunissement des exploitants et du verger
  - Encourager la création des usines de premier traitement
- ⇨ Filière du thé
  - Communication et marketing à l'international
- ⇨ Palmier à huile
- ⇨ Filière hévéicole
- ⇨ Filière banane plantain
- ⇨ Filière manioc

Elevage

- ⇨ Filière avicole
  - Améliorer la capacité de production des poussins d'un jour (couveuses, incubateurs, …)
- ⇨ Filière porcine

Pêche

- ⇨ Pêche industrielle
- ⇨ Pisciculture

Mines

- ⇨ La Bauxite, le rutile, le cobalt, le nickel, le fer, l'or et autres.
  - Vulgarisation et communication sur le potentiel pour une plus grande implication du secteur privé

SECTEUR SECONDAIRE
MESURES communes au secteur secondaire

- ⇨ Application systématique de la disposition de l'article 6 de la loi de finances 2007 instituant le taux réduit de droits de douanes à 5% sur les équipements productifs non produits au Cameroun
- ⇨ Envisager des mesures de protection des industries naissantes
- ⇨ Encourager de manière substantielle la recherche-développement ;
- ⇨ Création effective de l'Agence de promotion des exportations
- ⇨ Mise en place d'un régime douanier incitatif sur les matières premières des entreprises industrielles
- ⇨ Accélérer la finalisation et l'adoption des codes sectoriels d'incitation
- ⇨ Travailler à la réduction des coûts de facteurs pour les industries nationales

FILIERES PORTEUSES ET ACTIONS SPECIFIQUES

- ⇨ Agro industries et industries alimentaires
    - o Promouvoir l'agro-industrie en liaison avec les filières identifiées dans le secteur primaire
    - o Imaginer des mécanismes pour encourager la 1ère et la 2ème transformation locale

SECTEUR TERTIAIRE
SECTEURS PORTEURS ET MESURES SPECIFIQUES

- ⇨ Tourisme
    - o Accélérer la mise en place des offices de tourisme par région
    - o Identifier les sites touristiques pilotes à développer
    - o désenclaver et aménager les sites touristiques,
    - o déployer des actions de promotion efficaces à l'international,
    - o améliorer les conditions d'accueil des touristes au départ dans nos consulats et à l'arrivée dans nos aéroports,
    - o améliorer la formation dans les métiers connexes au tourisme

- ⇨ TIC

- ⇨ L'Immobilier
    - o Régler en urgence la problématique foncière
    - o Mettre en œuvre des plans directeurs d'urbanisation des grandes agglomérations
    - o Promouvoir le métier de promoteur immobilier

II/ NICHES TRANSVERSALES

- ⇨ Infrastructures énergétiques (barrages de Lom Pangar, memvé'élé, Mekin), routières (boucle auto routière Douala Yaoundé Bafoussam, 2ème pont sur le Wouri, Entrées Est et Ouest de Douala, …) , de transport (Ports de Kribi et de Limbé)
- ⇨ Plan d'urbanisme de Douala (l'aménagement d'une zone logistique intégrée, la création d'un centre des affaires moderne sur le plateau Joss, d'un centre des loisirs et d'un centre des expositions. La construction d'un troisième pont et d'une voie de contournement de la ville de Douala)

III/ LES AUTRES MESURES GENERALES D'ACCOMPAGNEMENT DES NICHES DE CROISSANCE

- ⇨ Instituer l'Agence de Promotion des Investissements comme véritable porte d'entrée des investisseurs au Cameroun et renforcer ses moyens et la placer sous la tutelle directe du Premier Ministre
- ⇨ Réforme de la fiscalité vers une fiscalité de soutien à la croissance
- ⇨ Mise en place de mesures incitatives en donnant la priorité aux codes sectoriels concernant les niches de croissance
- ⇨ Création et promotion des pôles de croissance
- ⇨ Mise en œuvre d'un programme ambitieux de mise à niveau des entreprises
- ⇨ Promotion des partenariats publics/privés et communication sur les projets à financement PPP
- ⇨ Réforme du système de formation en rapport avec les niches de croissance identifiées
- ⇨ Facilitation et promotion des échanges vers la CEEAC et le Nigeria
- ⇨ Elaboration des fiches filières et communiquer abondamment sur celles-ci
- ⇨ Lutte contre le commerce illicite
- ⇨ Amélioration de la gouvernance administrative
- ⇨ Lutte efficace contre le commerce illicite (fraude, contrebande, contrefaçon)
- ⇨ Associer le secteur privé dans le système de gestion des agropoles
- ⇨ Mise en cohérence des recommandations avec les feuilles de routes des différents ministères
- ⇨ Mise en place indispensable d'un mécanisme de suivi – évaluation de la mise en œuvre de ces résolutions assorti d'un chronogramme précis

Je vous remercie pour votre aimable attention.